



Recup loyers commerciaux impayés après expulsion

Par **billaboule**, le **05/08/2019** à **11:11**

BONJOUR marque de politesse
Propriétaire d'un local commercial, j'ai réussi à faire expulser au bout de 18 mois de procédures une locataire qui ne payait pas les loyers.
Quelles possibilités ai-je maintenant pour essayer de récupérer ma créance (20.000€) ?
Sachant qu'elle a rouvert la même enseigne dans la même ville, ayant trouvé un loueur qui n'était pas au courant de ses diverses activités d'escroqueries et de non paiements de divers créanciers.
Est ce qu'une assignation en liquidation judiciaire est une bonne idée, sachant qu'il y a peut être d'autres créanciers ?
Et quel est approximativement le cout et les chances de réussite des différentes options ?
Merci d'avance

Par **nihilscio**, le **05/08/2019** à **15:53**

Bonjour,
Il faut tout d'abord la faire condamner à payer et, cela fait, tenter des mesures d'exécution. Si celles-ci se révèlent inopérantes, la liquidation s'imposera.